



Services à l'agriculture

Technicien d'élevage



Formation

- **Brevet professionnel**
Responsable d'exploitation agricole
- **Bac professionnel**
Conduite et gestion de l'exploitation agricole, système à dominante élevage
- **BTSA** Productions animales,
Analyse et conduite de systèmes d'exploitation

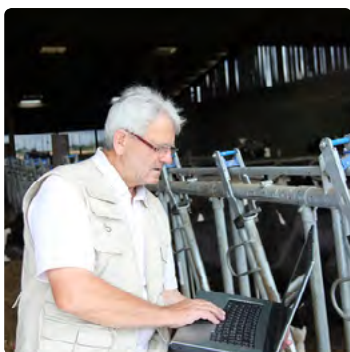
Activités

Le technicien d'élevage peut exercer son activité dans des productions très variées : production laitière bovine ou caprine, production de viande bovine, production équine, porcine, ovine, avicole, etc.

- Dans tous les cas, il interviendra sur tous les secteurs de l'élevage : alimentation, reproduction, santé, bâtiments, matériel.

Son travail consiste le plus souvent à :

- enregistrer, analyser et interpréter les informations et les résultats techniques de l'élevage,
- conseiller l'éleveur sur les éventuelles décisions susceptibles d'améliorer ou d'optimiser les performances des animaux.





Services à l'agriculture Technicien d'élevage

Conditions d'exercice

Le technicien d'élevage travaille dans un élevage ou pour un ensemble d'élevages.

Dans le premier cas, il est sous l'autorité d'un responsable d'élevage, tandis que dans le second, il dépend d'un ingénieur qui l'encadre.

Les Chambres d'agriculture, les syndicats de contrôle de performances, les groupements de producteurs, les centres d'insémination artificielle, les groupements de défense sanitaire, les

instituts techniques spécialisés, les fermes expérimentales, les élevages de taille importante sont les principaux employeurs des techniciens d'élevage.

Les activités s'exercent principalement dans les élevages au contact des animaux, mais aussi en bureau pour exploiter les enregistrements de données effectués.



Compétences et qualités

Le technicien d'élevage doit maîtriser l'ensemble des techniques liées au cycle de vie des animaux et à la finalité économique de l'élevage. C'est un spécialiste d'une production et il intervient rarement sur plusieurs productions à la fois.

Il dispose d'un sens aigu de l'observation, de

bonnes aptitudes à l'organisation, et de réelles capacités à prendre des décisions.

Il maîtrise l'informatique et plus particulièrement les logiciels techniques et technico-économiques conçus pour les suivis d'élevage.

En tant que conseiller des éleveurs, il sait expliquer ses préconisations et communiquer.

Perspectives d'évolution

- Après une expérience confirmée, le technicien d'élevage peut accéder à des postes de **responsable d'élevage** salarié, de **conseiller spécialisé** ou de **formateur**.
- Il pourra s'installer comme **chef d'entreprise** en exploitation d'élevage, à la condition de s'ouvrir, par la formation, aux problématiques de gestion.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1302 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- www.france-conseil-elevage.fr

